



## Litige avec notre propriétaire

Par **stylDraw**, le **09/09/2009** à **14:17**

Bonjour,

nous sommes un couple et nous avons des litiges avec notre propriétaire :

\_des travaux demandés depuis le mois de Mai 2009 n'ont pas été effectués malgré l'envoi de notre accusé de réception, de l'intervention de la Confédération Générale du Logement et de la CAF.

\_les quittances de loyer ne sont pas fournies en temps et en heures.

\_le logement est au dessus de nos moyens surtout en hiver car sur trois mois nous avons eu une facture GDF de 634 euros. De ce fait tout les mois nous payons une consommation de 227.40 euros et un loyer de 625 euros dont APL 188.86 euros ce qui est cher payer.

Nous voudrions savoir si sa valait le coup d'entamer des poursuites contre notre propriétaire et des conseils car nous avons trouver un logement auprès d'un bailleur social qui rentre plus dans nos moyens.

Merci a vous.